Docusign Envelope ID: 20A20C55-3C1C-426E-8481-9C2344C96053

ABCD
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 4.978.500,00 €uros
Siège Social situé Grand Cul de Sac 97133 Saint Barthélemy
RCS BASSE-TERRE - SIREN 809 474 893

PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 23.09.2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
ET LE 23 SEPTEMBRE,
A 10h,
Au siège social,

La société Bo Business BV,
Associée unique de la Société,

A pris, à compter de ce jour, les décisions suivantes :

- Changement de gouvernance,
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Michael John VAN BRUGGEN à compter de ce jour, et décide de nommer en ses lieu et place, sa fille, Madame Jasmijn Céline VAN BRUGGEN, née le 21.05.1995 à Schiedam, de nationalité néerlandaise, demeurant à Los Angeles (90066), USA, 4218 Beethoven Street, en qualité de présidente, pour une durée illimitée, qui accepte.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, en conséquence de ce qui précède, décide de modifier l'article 31 des statuts qui sera désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 31 – nomination du président

Le président de la société nommé sans limitation de durée est :
Madame Jasmijn Céline VAN BRUGGEN,
Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

TROISIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs à la Présidence, à la société FID'SXM ou au Porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

L'associée unique
Société Bo Business B.V.
Représentée par Michael John van Bruggen

Ondertekend door:
Michael John VAN BRUGGEN
3252F4728E9C456...